

**DEMANDE D'AGRÉMENT POUR INTERVENANT EXTÉRIEUR BÉNÉVOLE
dans le cadre de l'EPS**

Cet imprimé est à instruire par le Directeur de l'école pour tout intervenant extérieur bénévole avant de compléter l'application GENIE, et à conserver à l'école.

1er Agrément

☐

Renouvellement

☐

Renseignements concernant l'intervenant

Nom d'usage :

Prénom :

Nom de naissance :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

(Ville et département, arrondissement pour Paris, Lyon Marseille, pays si étranger)

Adresse Mail :

Numéro de portable :

Tout intervenant extérieur rémunéré ou bénévole est tenu de « respecter les personnels, adopter une attitude bienveillante à l'égard des élèves, s'abstenir de tout propos ou comportement qui pourrait choquer, et faire preuve d'une absolue réserve concernant les observations ou informations qu'il aurait pu recueillir lors de son intervention dans l'école ».

La demande d'agrément est soumise à la vérification préalable du Fichier Judiciaire Automatisé des Auteurs d'Infractions Sexuelles ou Violentes

Inscrire « Lu et approuvé » suivi de la signature de l'intervenant :

Avis motivé DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE:

Signature(s) :

Demande faite sur GENIE le :